



Décision concernant la rénovation de l'ancien bâtiment de la « Klinik für neurologische Rehabilitation » à Loèche-les-Bains et sur son affectation à la filière physiothérapie de la HES-SO Valais Wallis

1. Déroulement des travaux

La Commission de l'éducation, de la formation, de la culture et des sports (EFCS) s'est réunie le 23 avril 2019, de 8h30 à 12h00, salle Zeuzier, Bâtiment de l'EPFL Industrie 17, Sion.

Commission EFCS

Membres	23.04.2019
LÖTSCHER Martin, CVPO ; Président	X
CONSTANTIN Patricia, AdG/LA, Vice-présidente	X
PERROUD Bruno, UDC, rapporteur	X
BRUTTIN Loïc, suppl. PLR	X
DUBUIS Alexandre, Les Verts	MOOS Marie-Angèle
DUBUIS Margaux, AdG/LA	EVEQUOZ Patrick
GUALINO Pierre, PDCB	X
JACQUOD Eric, UDC	BOAND Vincent
PANNATIER Christophe, PDCC	GACHNANG Mathieu
SCHAFEITEL Fabien, PDCC	X
TERRETTAZ Jean-Pierre, PLR	X
WERLEN Egon, suppl. CSPO	X
ZURBRIGGEN Fabian, SVPO	X

Service parlementaire

REYNARD Sarah, collaboratrice scientifique

Administration cantonale

DARBELLAY Christophe, Conseiller d'Etat, Chef du DEF

BUMANN Stefan, Chef du Service de hautes écoles SHE

ALBASINI David, Responsable financier, SHE

RUSSI Norbert, adjoint et remplaçant de l'architecte cantonal, SBMA

2. Présentation

Pour rappel, le Conseil d'Etat a décidé en avril 2017 de ne pas maintenir la filière physiothérapie de la Haute Ecole de Santé à Loèche-les-Bains, tout en émettant des attentes claires vis-à-vis des partenaires de ce site :

- Augmenter le nombre d'étudiants, en priorité les germanophones, afin d'atteindre une meilleure mixité au sein de l'école qui délivre des diplômes bilingues.
- Renforcer les collaborations avec la Haute école de santé de la HES-SO Valais Wallis, les institutions socio-sanitaires valaisannes, notamment la Leukerbad-Clinic, ainsi qu'avec les partenaires du futur Pôle santé à Sion.
- Maintenir des conditions-cadres similaires à celles en vigueur actuellement, avec l'appui des partenaires du site de Loèche-les-Bains.

Le présent projet répond à ces attentes. L'acquisition d'une nouvelle structure s'avère à terme plus économique que la location (voir sous chapitre 5.3 du message) et grâce aux nouveaux locaux, la capacité d'accueil sera à terme de 180 étudiants contre 120 aujourd'hui.

Actuellement, les étudiants germanophones sont minoritaires. Selon les chiffres 2017/2018, les étudiants se répartissent comme suit :

- Valais romand : 32
- Haut-Valais : 14
- Cantons romands : 63
- Germanophones hors canton : 13

La proportion relativement faible d'étudiants germanophones tient notamment aux conditions d'admission qui sont défavorables en Valais par rapport aux écoles de Suisse alémanique, notamment dans le canton voisin de Berne. En effet, les détenteurs d'une maturité gymnasiale ou de maturités spécialisée peuvent intégrer l'école sans avoir fait de stage pratique au préalable, alors qu'en Valais, outre le stage pratique obligatoire, l'admission est soumise à régulation une fois le stage effectué. Afin d'augmenter le nombre d'étudiants issus du Haut-Valais et des cantons alémaniques, le DEF a demandé au Comité gouvernemental une adaptation des conditions d'admission tenant compte des conditions d'admission en vigueur dans les hautes écoles de Suisse alémanique.

Outre ces points, le défi le plus important consiste à mettre à disposition les nouveaux locaux pour la rentrée 2020. Afin de respecter ce délai, les travaux de planification ont déjà été initiés et se poursuivront en attendant la décision du Grand Conseil, avec en ligne de mire l'obtention du permis de construire à l'automne 2019.

Répartition des coûts et financement

Conformément à la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges, la commune de Loèche-les-Bains met à disposition le terrain. En novembre, 2018, le Conseil d'Etat avait saisi l'opportunité d'acquérir le terrain et le bâtiment de la « Neuroklinik » pour un montant total de Fr.2,7 millions. Il a été décidé que le terrain demeure propriété de l'Etat du Valais et que la commune verse une contribution correspondant à la valeur du terrain nécessaire. Cette contribution est inférieure à la valeur du terrain, estimée à Fr. 1,5 millions, car une partie de la parcelle n'est pas directement nécessaire à l'école.

La commune de Loèche-les-Bains contribue également à 10% des dépenses d'investissement (acquisition du bâtiment et rénovation). De cette contribution est exclu l'étage du bâtiment prévu pour des logements étudiant.

	Commune	Canton	Confédération	Total
Terrain	884'100	619'500		1'503'600
Bâtiment	107'597	819'811	268'992	1'196'400
Rénovation	750'000	4'875'000	1'875'000	7'500'000
Total en CHF	1'741'697	6'314'311	2'143'992	10'200'000

La contribution de la Confédération au travers du SEFRI présente des incertitudes. Il s'agit pour l'heure d'une estimation car les demandes de subventionnement n'ont pas pu être déposées dans les délais imposés par le projet. Il s'agit d'une plutôt estimation large (25% des coûts de rénovation et 25% de la valeur du bâtiment, après exclusion de l'étage réservé aux logements.). Considérant qu'il s'agit d'une rénovation, cette contribution pourrait être inférieure au taux de 25% utilisé.

Concernant le financement, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en faveur de la HES-SO Valais Wallis pour l'acquisition du bâtiment (Fr.1'196'400) et sa rénovation (Fr. 7,5 millions), de manière similaire au cautionnement accordé pour la construction de la HEI.

3. Entrée en matière

Etant donné le passé de la commune de Loèche-les Bains, un membre de la commission s'interroge sur la capacité de la commune à assumer les coûts présentés ci-dessus. Le Département répond que la commune a régulièrement été informée depuis décembre 2018 de l'avancée du dossier et qu'elle soutient ce projet sans réserve.

VOTE :

L'entrée en matière est **acceptée à l'unanimité**.

4. Lecture de détail

Art. 4 al. 2

Il s'agit d'une clause standard. Néanmoins, le délai de construction étant très court (rentrée 2020), il est fort peu probable que la HES-SO Valais Wallis doive faire face à des coûts supplémentaires consécutifs à un renchérissement du projet.

Pas de proposition de modification.

5. Vote final

Le projet de décision concernant la rénovation de l'ancien bâtiment de la « Klinik für neurologische Rehabilitation » à Loèche-les-Bains et sur son affectation à la filière physiothérapie de la HES-SO Valais Wallis est **accepté** à l'unanimité.

Le président

Martin Lötscher

Le rapporteur

Bruno Perroud